

**NON !** à l'initiative  
extrême sur  
la biodiversité

## VOTATIONS FEDERALES DU 22 SEPTEMBRE 2024

### NON A L'INITIATIVE EXTREME SUR LA BIODIVERSITE

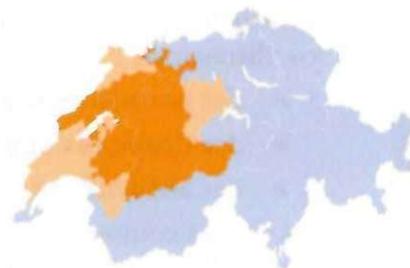
Nous voterons le 22 septembre sur l'initiative sur la biodiversité. L'initiative veut :

- déclarer les **paysages**, les **sites**, les **lieux historiques** ainsi que les **monuments naturels et culturels** comme objets protégés officiels et **en principe intouchables**;
- **limiter l'utilisation des surfaces et du patrimoine bâti**, y compris en dehors des objets protégés officiels;
- réserver **davantage de surfaces à la biodiversité**.

Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative, car elle va trop loin pour eux.

L'article constitutionnel est rédigé de manière très générale. Lorsque le Parlement a définitivement refusé de présenter un contreprojet en décembre 2023, Pro Natura Suisse – qui figure parmi les porteurs de l'initiative – a précisé sa vision de mise en œuvre. L'ONG estime que seuls 8% du territoire suisse, soit 330'000 hectares, correspondraient aux exigences de l'initiative.

Elle veut porter ce chiffre à 30%. Selon elle, la Suisse devrait protéger encore 900'000 ha en plus. Cela représenterait la surface totale des cantons de Berne, Soleure, Fribourg, Neuchâtel !



1 En orange foncé, surface supplémentaire

Il s'agirait de **délimiter strictement ces surfaces supplémentaires en tant que réserves naturelles**. Il n'y aurait plus ni production agricole, ni installation pour les énergies renouvelables, ni exploitation forestière. L'implantation d'équipement touristique y serait bannie. La protection du patrimoine bâti freinerait encore plus la construction de logements. On perçoit les conséquences extrêmes de cette initiative.

## UNE LARGE ALLIANCE S'OPPOSE

L'appréciation de la situation et les intentions des initiants sont totalement disproportionnées. Si on additionne la nature pratiquement intacte des montagnes, les forêts, les cours d'eau, les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) entretenues par les agriculteurs ainsi que les alpages exploités de manière extensive, la Suisse consacre déjà 30% de son terri-

toire à la promotion de la biodiversité.

S'opposent à cette initiative : l'USP, l'Association des entreprises électriques, la faîtière des énergies renouvelables, ForêtSuisse, la Société suisse d'économie alpestre, l'Union suisse des arts et métiers, le Groupement suisse pour les populations de montagne, la Société suisse des entrepreneurs.

## L'AGRICULTURE CONTRIBUE FORTEMENT A LA BIODIVERSITE

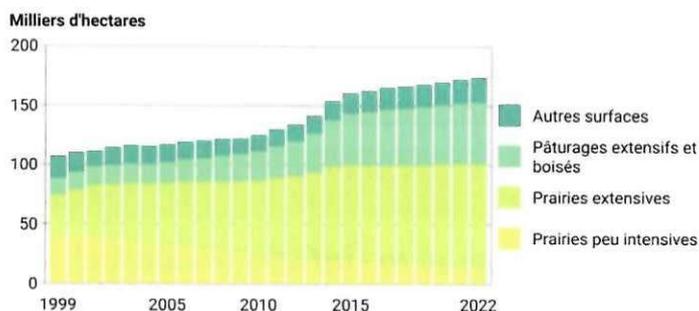
L'agriculture soutient activement la biodiversité. Les entreprises agricoles suisses ont mis en place **190'000 ha de SPB**. Cela occupe près de 20% de la surface culti-

vée totale, soit 3 fois ce qu'exige la loi fédérale sur l'agriculture. Quasi la moitié des SPB est de haute qualité et 80% sont connectées entre elles, ce qui favorise l'extension des espèces végétales et animales. En plus, les agriculteurs prennent soin de **220'000 ha de prairies riches en espèces sur les alpages**.

Le monitoring ALL-EMA montre que les SPB ont un effet positif sur la biodiversité. Une plus grande diversité d'espèces et d'habitats a pu être observée. **L'Office fédéral de l'environnement salue tout particulièrement l'effet des SPB de haute qualité.**

Mais l'engagement colossal des familles paysannes en faveur de la biodiversité est inconnu du public.

Surface de promotion de la biodiversité (SPB)  
SPB de niveau de qualité I, sans les arbres fruitiers haute-tige





## INFORMEZ LA POPULATION DE VOS PRESTATIONS !

Les sondages montrent que beaucoup de nos concitoyennes et concitoyens ignorent que nous voterons le 22 septembre sur cette initiative. **Faites connaître les mesures que vous prenez concrètement en faveur de la biodiversité sur votre exploitation !** Nous mettons à votre disposition :

- des **panneaux d'information** (forex 50 x 70 cm)
- des **drapeaux** appelant à voter NON
- des **autocollants pour voiture** (dispo courant juin).

Nous vous encourageons à les placarder en bordure de vos parcelles, le long des chemins de mobilité douce, sur vos bâtiments, sur vos véhicules.

Ce matériel est disponible chez :

- Agence agricole Favre, Chippis
- Agrol, Sierre
- Balet Agriservice, Sion
- Chambre valaisanne d'agriculture, Conthey
- MEOC, Ardon, Charrat, Saillon
- Agribort, Ecône
- Landi, Collombey, Saxon

Du matériel supplémentaire pour la campagne de votation sera disponible début août.

Vous trouvez en annexe un argumentaire.

Davantage d'infos sur [Non à l'initiative extrême sur la biodiversité \(https://initiativebiodiversite-non.ch\)](https://initiativebiodiversite-non.ch)

### Là pour la biodiversité

En savoir plus

---

**Le saviez-vous ?**

Les familles paysannes suisses pratiquent la diversité biologique sur 19 % de leurs exploitations. Ce chiffre est inférieur à quatre fois la superficie du Val de Suisse (Ch. 7.5) suffisant pour assurer les besoins alimentaires.

**19%**

Les exploitations agricoles suisses ont l'intention de continuer à augmenter leur biodiversité. Pourquoi ? Parce que l'agriculture intensive de la Suisse a entraîné la disparition de nombreuses espèces et a entraîné la perte de paysages à distance.

Voici où de nombreuses plantes et animaux trouvent habitat et nourriture :

Prairies et pâturages extensifs

Bandes fleuries

Arbres (fruitiers) à haute tige

Haies et bosquets champêtres

Petites structures, p. ex. tas de branches et d'épierre

Jachères

NOUS PRÉFÉRONS  
CE QUE NOUS AIMONS

NON

à l'initiative extrême  
sur la biodiversité

## BRUNCH A LA FERME DU 1<sup>ER</sup> AOÛT

Le Brunch du 1<sup>er</sup> août est une occasion en or pour échanger avec le public. Cette année, les participants auront certainement été sensibilisés aux conditions de vie des familles paysannes par les mouvements de protestation de cet hiver.

Profitez du Brunch du 1<sup>er</sup> août pour présenter vos exploitations, vos produits, vos défis actuels et vos buts pour l'avenir.

Expliquez ce que vous faites pour la biodiversité !

Au-delà d'un bon repas dans un lieu privilégié, vos hôtes doivent repartir avec une meilleure compréhension du quotidien agricole.

Le brunch est organisé avec le concours de l'Union suisse des paysans et réservé aux membres des chambres cantonales d'agriculture. Vous devez vous acquitter de votre cotisation à la CVA avant de vous inscrire.

Les inscriptions sont encore possibles:

<https://portailpaysans.ch>

